

Association Sportive du collège Gérard Philipe

L'Association sportive "L.A.S " du collège est une association de type loi 1901. Elle est fédérée par l'UNSS (union nationale du sport scolaire), fédération sportive multisports, placée sous tutelle du ministère de l'Éducation Nationale, **ouverte à tous les jeunes collégiens scolarisés.**

Les principaux objectifs de l'AS du collège sont :

- permettre la pratique sportive pour tous les élèves du collège **à tous les niveaux** (loisir ou compétition)
- favoriser la prise de responsabilité en recherchant une plus grande autonomie des élèves, le développement de la vie associative, la formation des jeunes arbitres (jeunes officiels)

Charte de l'association sportive

En adhérant à l'AS, je m'engage à :

- Venir régulièrement aux entraînements en tenue sportive (appel Pronote)
- Justifier toute absence à la vie scolaire et auprès de l'enseignant responsable
- Pour les compétiteurs, participer à l'ensemble des rencontres qui ont lieu principalement le mercredi de 13h00 à 16h30
- Porter le tee-shirt de l'AS lors des rencontres
- M'informer du calendrier des compétitions et des modifications éventuelles d'entraînements (Site de l'AS via LaClasse.com)
- Rester fair-play en toutes circonstances
- Respecter adversaires, partenaires et jeunes officiels
- Respecter le matériel mis à disposition
- Participer au rayonnement de l'AS en dehors de l'établissement
- Respecter le règlement intérieur du collège

Modalités d'inscription

Réunion d'inscription le lundi 9 septembre 2024 à 17h30

La participation des élèves à l'AS est un choix de l'élève, soumis à l'acquisition d'une licence qui sera délivrée après avoir rempli la fiche d'inscription et sur présentation :

- Autorisation parentale, charte AS, droit à l'image signés par le responsable légal **et l'élève**
- Règlement de la licence (et assurance) de 27 euros ou de 30 euros avec le tee-shirt. (chèque à l'ordre de « AS Gérard Philipe »). Une réduction de 3 euros sera appliquée à partir du 2^{ème} enfant inscrit. Chaque élève licencié bénéficie d'une assurance souscrite par le collège auprès de la MAIF.

Activité	Horaire	Lieu de pratique	Lieu de rendez-vous	Prof responsable
Football	Mercredi 13h/15h	Plateau GP	Plateau GP	M. Perin
Futsal	Mardi 12h45/13h45	Gymnase	Portail vert	M. Perin
Tennis de table	Lundi 12h45/13h45	Salle A	Salle A	M. Kling
	Vendredi 12h45/13h45			
Basket-ball	Mercredi 15h00/17h00	Gymnase	Gymnase	Mme Carron
Badminton	Lundi 12h50/13h45	Gymnase	Portail vert	Mme Perrin
	Mercredi 13h30/15h00	Gymnase	Gymnase	Mme Perrin
Gymnastique acro-aérienne	Mercredi 13h15/15h30	Gymnase	Gymnase	M. Persol
	Les horaires seront définis après les inscriptions, en fonction du nombre d'inscrits. 2 groupes de 13h15 à 14h30 et de 14h30 à 15h45 seront constitués.			
Rugby touché	Vendredi 12h45/13h45	Gymnase	Portail vert	A définir

NB : Pour des raisons de fonctionnement et de sécurité, l'enseignant responsable pourra limiter le nombre d'élèves inscrits dans son activité. Les premiers inscrits seront prioritaires.

Pour les créneaux entre 12h50 et 13h45, les élèves ½ pensionnaires seront prioritaires à la cantine sur présentation de leur carte.

L'équipe EPS